

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 octobre 2013

Rassembler l'équipe de France de la chaleur solaire pour porter le plan de compétitivité

Pour présenter le rendu de l'étude sur la compétitivité du secteur solaire thermique français, l'ADEME a convoqué les Etats Généraux du secteur vendredi 11 octobre à Paris, auxquels Enerplan - le syndicat des professionnels du solaire - a pris une part active.

Constats partagés par Enerplan :

- En résidentiel individuel, la production d'eau chaude solaire est déjà compétitive dans le neuf en coût global (qualité du bâti + système) pour respecter la réglementation thermique. Dans l'existant en rénovation, la production d'eau chaude solaire avec ou sans contribution au chauffage, est compétitive vis-à-vis de technologies à performances énergétiques équivalentes. Des marges de progrès existent à court terme, pour baisser les coûts grâce aux nouveaux systèmes compacts « prêts à monter ».
- Le solaire thermique en collectif est économiquement performant avec une installation optimisée. Avec aujourd'hui un coût de l'ordre de 14 c€/kWh utiles et un potentiel de baisse important, de nouveaux marchés hors bâtiment résidentiel collectif s'ouvrent dans l'industrie, l'agriculture, les réseaux de chaleur... L'objectif est d'atteindre 7 c€/kWh en quelques années. Durant cette période, l'aide du fonds chaleur de l'ADEME sera essentielle pour susciter la demande, rationaliser les schémas, créer du volume, et faire baisser les prix (aides incitatives).

Plus généralement, le solaire thermique présente d'autres avantages : c'est une énergie totalement gratuite après amortissement de l'investissement, (et donc préserve l'utilisateur des hausses des énergies fossiles ou nucléaires), sans aucune émission de CO₂, décentralisée et stockée pour répondre de façon autonome aux besoins quotidiens.

Ceci nous pousse à mettre en œuvre une nouvelle stratégie de filière pour retrouver une croissance du marché national qui demeure l'un des moins développés d'Europe. Pour ce faire, Enerplan proposera très prochainement aux pouvoirs publics, un plan de relance de la filière pour gagner en compétitivité et structurer l'offre pour le bâtiment collectif, le tertiaire et l'industrie. L'objectif est de réduire de 30 à 40% d'ici à 3/5 ans le coût de l'investissement afin de devenir compétitif par rapport à n'importe quelle énergie actuelle sans plus aucune aide publique

« En rassemblant toutes les forces vives du marché au sein d'une équipe de France de la chaleur solaire, nous pouvons dégager des synergies commerciales, impulser des initiatives, faire évoluer l'offre. Il s'agit de généraliser les bonnes pratiques dans le collectif, là où la chaleur solaire est déjà compétitive, et de sensibiliser de nouvelles cibles dans l'industrie et le tertiaire » a déclaré François Gibert, Vice-président d'Enerplan pour le pôle solaire et bâtiment.

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Richard LOYEN

Tel : 04 42 32 43 20

contact@enerplan.asso.fr